



Titre de séjour étudiant étranger

Par **sophie**, le **21/06/2010** à **19:51**

Bonjour,
Je suis une jeune femme en séjour touristique en France et je voudrais suivre une formation pour obtenir un baccalauréat professionnel. Cette formation va durer 3 ans mais je n'ai pas de titre de séjour. Je voudrais savoir si il est possible que j'obtienne un titre de séjour afin de suivre cette formation parce que c'est une occasion pour moi de suivre les études que j'ai toujours voulues faire.
Si c'est possible, veuillez me dire s'il vous plait ce que je dois faire
Cordialement